

## Conseil Municipal du 15 septembre 2008

Le quinze septembre deux mille huit, à vingt heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Roncherolles-sur-le-Vivier, sous la présidence de Monsieur Bernard JEANNE, Maire.

Étaient présents : Annabel BEAUPIED, Régis BLANQUART, Gilbert DECOODT, José DELAMARE, Marie-Christine DUPUIS, Benjamin GOULEY, Michel LASCROUX, Laurent LEBLOND, Pierre LEBLOND, Béatrice NICOLLE, Catherine OSSENT, Sylvaine SANTO.

Secrétaire de séance : Gilbert DECOODT.

Absents excusés : Christophe DEGOY, Jean-Michel MAZIER procuration à Gilbert DECOODT.

Bernard JEANNE transmet au Conseil municipal, les remerciements pour le mariage de Béatrice NICOLLE le 28 juin 2008 et pour le mariage de Virginie VIEUXBLED le 21 juin 2008.

Bernard JEANNE transmet au Conseil municipal les remerciements pour la naissance de Chloé LEFEBVRE

Bernard JEANNE signale que Nicolas LEFEBVRE participe à son dernier Conseil municipal puisqu'il quitte la commune pour un poste plus important. Il ajoute que l'indicateur mis en place par la Trésorerie Générale indique un total excellent de 17,3. Le Receveur municipal félicite la commune pour la qualité de la tenue de sa comptabilité. Bernard JEANNE précise que cette appréciation élogieuse récompense la qualité du travail mené par Nicolas LEFEBVRE.

### 1. DÉCISIONS MODIFICATIVES N° 4

#### COMPTES DEPENSES

CHAP.	COMPTE	Op.	SERVICE	NATURE	MONTANT
21	2188	107		Travaux écoles	-500.00
21	2135	107		Travaux écoles	-1550.00
21	2135	70		La Pépinière	-400.00
21	2135	119		Mise aux normes du restaurant scolaire	7500.00
21	2188	84		Matériel-mobilier	-350.00
21	2151	93		Voirie (grands travaux)	-83650.00
21	21568	93		Voirie (grands travaux)	-25450.00
21	21534	123		Eclairage du terrain de foot	-19500.00
21	2131	99		Mairies	-1600.00
21	2135	108		Logements communaux	950.00

#### COMPTES RECETTES

CHAP.	COMPTE	Op.	SERVICE	NATURE	MONTANT
13	1323	107		Travaux écoles	-650.00
13	1323	70		La Pépinière	2800.00
13	1321	119		Mise aux normes du restaurant scolaire	2050.00
13	1323	93		Voirie (grands travaux)	-21500.00
13	1321	93		Voirie (grands travaux)	13000.00
13	1323	123		Eclairage du terrain de foot	-8050.00
13	1328	123		Eclairage du terrain de foot	-8050.00
16	1641	000		Emprunt 2008	-104150.00

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, la présente délibération.

## 2. DÉCISIONS MODIFICATIVES N° 5

### COMPTES DEPENSES

CHAP.	COMPTE	Op.	SERVICE	NATURE	MONTANT
23	238	109		<i>Enfouissement des réseaux</i>	<b>6050.00</b>
21	21534	041		<i>Opérations patrimoniales</i>	<b>10965.00</b>

### COMPTES RECETTES

CHAP.	COMPTE	Op.	SERVICE	NATURE	MONTANT
23	238	041		<i>Opérations patrimoniales</i>	<b>7990.00</b>
13	1325	041		<i>Opérations patrimoniales</i>	<b>2975.00</b>
16	1641	000		<i>Emprunt</i>	<b>6050.00</b>

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, la présente délibération.

## 3. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Pierre LEBLOND propose d'accorder les subventions suivantes pour l'année 2008 :

- Interlude : 1 754,00 €
- ASRV Badminton : 671,00 €
- ASRV Football : 330,00 €
- ASRV Tennis : 1 019,02 €
- Réveil Roncherollais : 796,80 €
- Comité des Fêtes : 2 454,00 €
- Club du 3e Age : 330,00 €
- Club de l'Amitié : 330,00 €
- Jog Nature : 330,00 €
- Roncherolles Rando : 330,00 €
- ASRV Gymnastique : 330,00 €

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, la présente délibération.

## 4. PERSONNEL COMMUNAL

Gilbert DECOODT informe que Madame Valérie MAINZEREL a sollicité un nouveau congé parental d'éducation d'une durée de trois ans. Afin de palier à son absence momentanée, la Commission du Personnel propose de créer le grade d'Adjoint administratif de 2<sup>e</sup> classe afin de procéder au recrutement d'Allison BOTTIER en tant qu'agent non-titulaire à temps non-complet pour une durée d'un an renouvelable. Il ajoute qu'Allison BOTTIER sera rémunérée sur le grade d'Adjoint administratif 2<sup>e</sup> classe au premier échelon et percevra l'Indemnité d'administration et de Technicité.

Gilbert DECOODT signale que le nouveau contrat tiendra compte des modifications horaires car Allison BOTTIER, à sa demande, sera chargée de la gestion des activités du midi et de l'accueil de la garderie du matin. De ce fait, un planning annuel va être établi. Il ajoute que la Commune proposera à Allison BOTTIER de suivre une formation en vue d'obtenir le BAFA ainsi que le CAP Petite Enfance.

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, la présente délibération.

## 5. PERSONNEL COMMUNAL

Gilbert DECOODT annonce que la Commission du Personnel s'est réunie, courant du mois d'août, pour procéder aux entretiens en vue de recruter le Secrétaire général en remplacement de Nicolas LEFEBVRE.

La Commission propose de retenir la candidature de Monsieur Patrice PLUQUET, Adjoint administratif 1ère classe. La prise de poste se fera à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2008.

Le Conseil municipal décide de créer le grade d'Adjoint administratif 1ère classe pour permettre la nomination de Patrice PLUQUET.

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, la présente délibération.

## 6. PERSONNEL COMMUNAL

Bernard JEANNE expose au Conseil municipal la difficulté rencontrée par la Commune pour assurer le remplacement du Secrétaire général dans les meilleurs délais. En effet, Patrice PLUQUET, le nouveau Secrétaire général ne pourra prendre son poste qu'à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2008. De ce fait, il propose de signer un contrat occasionnel avec Nicolas LEFEBVRE pour assurer des missions de secrétariat pendant cette période, une demi-journée par semaine.

Il précise que l'article 3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée relative à la fonction publique territoriale autorise, en son alinéa 2, le recrutement d'agents non-titulaires pour un besoin occasionnel pour une durée maximale de trois mois.

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, le Conseil municipal propose :

- la création d'un emploi d'Attaché pour assurer des fonctions de Secrétaire général dont la durée hebdomadaire est fixée à 5/35<sup>ème</sup>,

- l'établissement d'un contrat à durée déterminée d'un mois, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,

- la rémunération sera fixée par référence à l'indice brut 653, auquel s'ajoutent les suppléments et indemnités en vigueur.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide la création, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2008, d'un emploi de Secrétaire général dont la durée hebdomadaire est fixée à 5/35<sup>ème</sup> et autorise le Maire à signer un contrat à durée déterminée d'un mois, pour le recrutement d'un agent non-titulaire, dans les conditions énoncées ci-dessus.

Les dépenses correspondantes sont prévues dans le budget de la commune.

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, la présente délibération.

## 7. DEMANDE DE SUBVENTION

Bernard JEANNE informe que l'avant-projet concernant la réhabilitation de la grange Debruyne va être présenté lors de la prochaine réunion publique. Le plan de financement de cette opération est :

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<u>Désignation</u>	<u>Montant H.T.</u>	<u>Financier</u>	<u>Montant</u>
Démolitions	17 000,00 €	Conseil Général	100 000,00 €
Clos couvert	600 000,00 €	EPFN	310 500,00 €
Second oeuvre	250 000,00 €	Région	172 500,00 €
Maîtrise d'œuvre	57 750,00 €	DGE	120 000,00 €
		FAA 2007/08	38 194,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>924 750,00 €</b>		<b>741 194,00 €</b>

### Autofinancement

183 556,00 €

Bernard JEANNE propose au Conseil municipal de demander l'affectation du Fonds d'Aide à l'Aménagement 2007 et 2008 de l'Agglo de Rouen pour les travaux de réhabilitation de la grange.

Bernard JEANNE propose de solliciter l'Etat au titre de la D.G.E. et le Conseil Général pour une subvention au taux le plus haut possible.

Bernard JEANNE indique qu'il a sollicité le Député pour une subvention au titre de la réserve parlementaire.

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, la présente délibération.

## 8. DEFIBRILLATEUR

Béatrice NICOLLE informe que le Département de Seine-Maritime propose la mise à disposition d'un défibrillateur pour la Commune. Après étude des modalités de la mise à disposition et des lieux d'implantations, elle propose de solliciter le Conseil général pour la mise à disposition de ce défibrillateur qui sera installé à la Pépinière.

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, la présente délibération.

Béatrice NICOLLE ajoute que la mise à disposition de l'équipement sera gratuite. Il restera à la charge de la Commune la maintenance et les consommables. Les électrodes seront à changer tous les deux ans et les batteries tous les 4 à 5 ans pour un coût de 150 euros par batterie et de 10 euros pour les électrodes. Deux référents doivent être nommés. Ils recevront une formation. Elle ajoute qu'une campagne de sensibilisation sera faite pour le grand public. Béatrice NICOLLE et Jean-Michel MAZIER vont travailler sur l'emplacement précis de l'appareil.

Bernard JEANNE signale que Nathalie DUVILLA propose d'organiser des sessions d'informations pour les responsables d'associations. Pierre LEBLOND signale que le Docteur DECURE a également proposé de participer à la sensibilisation de la population. Marie-Christine DUPUIS propose d'inclure les enseignants des écoles dans la formation. Bernard JEANNE propose que le personnel communal participe également à cette formation.

## **9. MARCHES PUBLICS**

Laurent LEBLOND informe le Conseil municipal que la Commission d'appel d'offres s'est réunie pour étudier les offres pour le marché d'éclairage du terrain de football ainsi que pour les travaux de voirie.

Après étude des offres, Laurent LEBLOND annonce que la Personne Responsable du Marché, en vertu de la délibération de délégation en date du 31 mars 2008 a attribué les marchés suivants :

- Travaux d'éclairage du terrain de football : Avenel pour 26 369,00 euros H.T.
- Travaux de voirie 2008 : Colas IDF pour 43 916,00 euros H.T.

Bernard JEANNE signale qu'une partie du chemin du Vieux-Moulin ne pourra peut-être pas être réalisée à cause de l'humidité générée par les arbres qui n'ont pas été élagués par les riverains. Laurent LEBLOND ajoute que Monsieur FEVRE, dans le cadre de la mission ATESAT, a signalé que le temps devra être sec pour permettre de bonnes conditions de réalisation.

## **10. MARCHES PUBLICS**

Catherine OSSENT rappelle que la Bibliothèque municipale compte plus de 250 adhérents. Elle organise des animations hebdomadaires pour l'école sur le temps scolaire, avec cette année, en particulier, le Prix des Emouquets, et la journée du conte. Une nouvelle édition des Flanerolles est prévue cette année.

Afin de poursuivre son action en faveur de la lecture et de développer l'accès Internet, la Bibliothèque municipale doit disposer, conformément aux normes départementales dont le respect permet d'obtenir une aide financière, de locaux plus vastes.

Le Conseil municipal décide de lancer un appel d'offres pour désigner un maître d'œuvre chargé de proposer un projet, et, après validation, de le réaliser.

## **11. FERME DEBRUYNE**

José DELAMARE propose au Conseil municipal de signer une convention avec le C.A.U.E. pour une mission de conseil concernant le projet d'aménagement de la ferme Debruyne intégrant des critères de développement durable. Le coût de cette mission s'élèvera à 1 000 €.

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, la présente délibération.

Laurent LEBLOND demande si le coût comprend le suivi après le projet. José DELAMARE répond que non. Benjamin GOULEY demande s'il s'agit d'un coût horaire. José DELAMARE répond qu'il s'agit d'un prix forfaitaire.

## **10. QUESTIONS DIVERSES**

### **10.1. RECENSEMENT 2009**

Bernard JEANNE informe que le recensement aura lieu en février 2009. Il y aura l'obligation de nommer un coordinateur communal et de recruter deux agents recenseurs.

## 10.2. RESTAURATION DU PORCHE DEBRUYNE

Bernard JEANNE annonce que les travaux de restauration du porche Debruyne sont terminés. Un avenant est demandé par l'association de réinsertion O.H.N. suite à des difficultés d'approvisionnement en matériaux. Le Conseil municipal devra se prononcer prochainement sur cet avenant.

## 10.3. IMPOT

Bernard JEANNE annonce une augmentation de la part communale d'environ 3%. Il ajoute que la TEOM diminue donc l'augmentation est ramenée à environ 1%.

## 11. QUESTIONS DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

- Gilbert DECOODT informe le Conseil que le recrutement est en cours pour le remplacement de Rémy CHAUVON qui partira à la retraite en 2009. Une proposition a été faite à un candidat.
- Annabel BEAUPIED propose de participer à l'opération « Rose pleins les yeux ». Cette association souhaite développer le dépistage du cancer du sein. Un kit de communication a été commandé. L'idée est de décorer un endroit ou un moment en rose par le biais de ballon, fleurs. Elle propose de réfléchir sur un lieu sur la commune à décorer pour communiquer sur des actions de ce type. José DELAMARE propose la margelle. Gilbert DECOODT ajoute l'auvent. Marie-Christine DUPUIS propose l'association EMMA qui ne demande pas de cotisation. Elle signale qu'un courrier est envoyé systématiquement aux femmes de plus de 50 ans pour les inciter au dépistage.
- Laurent LEBLOND annonce que des travaux d'écoulement des eaux de pluie vont être réalisés à la Pépinière. Bernard JEANNE ajoute que nombreux petits travaux seront à faire réaliser par les Services Techniques Municipaux. Les travaux plus importants feront l'objet d'une demande de subvention.
- Benjamin GOULEY signale que le journal municipal est en cours de relecture. La distribution aura lieu le 20 septembre. Gilbert DECOODT demande s'il y a un article sur la taille des arbres. Benjamin GOULEY répond que non. Marie-Christine DUPUIS propose d'ajouter un rappel sur l'interdiction de brûler les végétaux.
- Béatrice NICOLLE informe qu'une réunion avec le Secrétaire Général a permis d'établir un état des lieux des dossiers de sécurité et de prévention.
- Marie-Christine DUPUIS demande où en est l'inauguration de l'église. Bernard JEANNE répond que la date précise n'est pas encore arrêtée. L'inauguration était initialement prévue mi-octobre avec un concert de la Chorale de Préaux. Cependant la Chorale demande de décaler à la mi-novembre afin d'être prête.
- Marie-Christine DUPUIS demande une nouvelle campagne de dératisation sur la ferme Debruyne.
- Sylvaine SANTO signale des changements à l'école maternelle. Sophie REANAULT ayant démissionné, un recrutement a eu lieu et une nouvelle ATSEM, Ourdia HAMADACHE a été recrutée pour travailler avec Mme MALLET. Sylvaine SANTO ajoute qu'Alisson BOTTIER s'occupe des activités du midi depuis une semaine. Elle signale qu'elle est accompagnée par Sophie AGOUDAL. Sylvaine SANTO informe que Catherine LAFIÈRE est en congé maladie car elle s'est blessée pendant les vacances. Une intérimaire a été recrutée.
- Sylvaine SANTO informe que la Commission Jeunes s'est réunie pour mettre en place le CMJ. Un règlement pour le déroulement des élections a été proposé par Sophie AGOUDAL et communiqué à l'école primaire. Les élections auront lieu le vendredi 24 octobre de 13h30 à 18h. Les professeurs des écoles viendront avec les élèves pour le vote. Le dépouillement aura lieu à partir de 18h30. Les collégiens vont être prévenus.
- José DELAMARE informe le Conseil qu'il s'est rendu avec Gilbert DECOODT à la réunion des maires et adjoints organisée par le Département de Seine-Maritime sur le thème du développement durable. Le Département souhaite que toutes les communes se dotent d'une charte du développement durable. Les services du Département vont fournir une aide technique pour la mise en place de cette charte.

- José DELAMARE annonce que la première réunion de la commission extra-municipale du développement durable, ouverte à tous les Roncherollais, aura lieu le mardi 30 septembre à 20h30 en mairie. Les objectifs de cette Commission sont de réaliser des actions de développement durable.
- Michel LASCROUX signale qu'une société appelle les habitants, en indiquant être en partenariat avec EDF, pour proposer des études gratuites. Il s'agit en réalité d'une société indépendante d'EDF qui tente de la vente forcée. Marie-Christine DUPUIS trouve cela dangereux car elles jouent sur crédulité des habitants et que de nombreuses personnes âgées sont susceptibles d'être trompées.
- Bernard JEANNE transmet une information de l'Agglo de Rouen qui propose, dans le cadre de Festibulle, aux jeunes de centre de loisirs de participer à des spectacles. Laurent LEBLOND propose de transmettre cette information au Réveil Roncherollais ou à la Bibliothèque.

- Suspension de séance -  
- Reprise de séance -

CALENDRIER :

Les Flanerolles le 21 septembre.

Réunion publique le 26 septembre à 20h30 à la Pépinière.

Commission Développement Durable le 30 septembre à 20h 30 en mairie.

Marché fermier le 19 octobre.

Spectacle Intercommunal des aînés le 9 novembre.

Bernard JEANNE voudrait remercier, au nom du Conseil et en son nom, Nicolas LEFEBVRE pour le travail accompli durant les six années qu'il a passées à Roncherolles-sur-le-Vivier. Il indique que la Commune a bénéficié de ses compétences et profitera dans les années à venir de l'important travail qu'il a réalisé : préparation et suivi budgétaire, simulations financières, organisation du personnel, développement de l'environnement informatique ... Bernard JEANNE adresse ses remerciements à Nicolas LEFEBVRE, et lui souhaite bonne chance pour la suite de sa carrière.

La séance est levée à 22h 10

\*\*\*\*\*